Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
	Réjean Ouellet	
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agent en milieu rural	Renaud Bisson-Dion	418-775-8445, poste 2203
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Vacant	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Nicole St-Laurent, vice-présidente	418-775-7319
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-785-0797
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 17 numéro 3 **JUIN 2021**

Changez votre mode de pensées et vous changez votre réalité

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

23 JUIN 2021

Il y a maintenant une seule façon de faire parvenir vos articles :

<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Nouvelle
4 . Chronique du maire
5. Le saviez-vous
6. Onglet loisir intermunicipal
7. Onglet loisir intermunicipal
8. Onglet loisir intermunicipal
9. Onglet loisir intermunicipal
10. Onglet loisir intermunicipal
11. Onglet loisir intermunicipal
12. Onglet loisir intermunicipal
13. Mot de Pierre Guerrier, prêtre
14. Calendrier des messes juin 2021
15. Calendrier des messes juillet 2021
16. Mot vert du mois de juin
17. Horaire de l'écocentre de la Mitis
18 Mot de Jean-Baptiste, prêtre
19 Calendrier des collectes
   Vœux d'anniversaire
20. Informations générales

BUREAU FERMÉ:

24 juin 2021: Fête Nationale
1 juillet : Fête du Canada
12 au 22 juillet : Vacances

C'est votre anniversaire en ces beaux mois de juin et juillet, profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

Chers frères et sœurs,

La tradition chrétienne à consacré le mois de Juin au sacré Cœur de Jésus. Cette année, la fête du sacré Cœur est célébrée le 11 Juin. Lors de la messe de clôture du Grand Jubilé de l'An 2000, le Pape Jean-Paul II disait dans son homélie : « Tandis qu'aujourd'hui se ferme, avec la porte Sainte, un symbole du Christ, Le Cœur du Christ demeure plus que jamais ouvert. Il continue à dire à l'humanité, qui a besoin d'espérance et de sens : « Venez à Moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et Moi je vous procurerai le repos » Mt 11,28.

Par ces paroles, le Pape nous invitait à nous tourner avec confiance vers le Cœur Sacré du Christ, riche en Miséricorde et débordant d'amour pour nous. Rappelons-nous les paroles de Jésus à Sainte Marguerite-Marie, lors de la première apparition : « Mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes et pour toi en particulier, que ne pouvant plus contenir en Lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'IL les répande par ton moyen… »

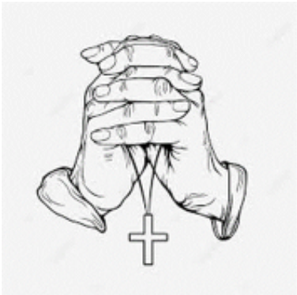

Je confie toutes les familles au Cœur sacré de Jésus.

Que le Cœur Sacré de Jésus soit au centre de toutes nos pensées.

Bonne fête des Pères et Bel été à toutes et à tous

Jean-Baptiste ALLICO, Ptre

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 7 JUIN 2021
LUNDI 5 JUILLET 2021
À HUIS CLOS ET PAR ZOOM
À 20 H 00

NOTEZ BIEN

Qu'il y aura collecte des encombrants le mardi 8 juin 2021, placez vos objets sur le bord du chemin le soir d'avant puisque ça se peut qu'ils passent tôt pour le ramassage.

Pour les permis de brûlage, vous pouvez contacter monsieur Michel Desrosiers, directeur du service incendie de Price et de Métis-sur-Mer, au numéro de téléphone: 418-775-2144, poste 2392, ou par courriel : « mdesrosiers@mitis.qc.ca ».

Merci de votre participation|

Chronique du maire du mois de juin 2021.

Bien le bonjour, tout le monde et bienvenue dans la lecture de cette chronique mensuelle que j'essaie de faire afin de vous renseigner le mieux possible sur les faits de notre municipalité.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant le mois passé.

Pour la pandémie, j'invite tous les paroissiens et paroissiennes à se faire vacciner, car je crois que c'est une bonne solution pour pouvoir nous rassembler le plus vite possible. On ne lâche pas et on va pouvoir se rapprocher bientôt en gardant le masque et nos distances.

Je voudrais vous faire part que le bureau est encore fermé à la population et que les séances de conseil ont toujours lieu à huis clos. Nous vous invitons à vous brancher sur notre réunion en forme ZOOM avec le lien disponible quelques jours avant la réunion sur notre site web et sur la page Facebook de l'intermunicipal.

La chaleur de l'été nous rejoint et on voit pointer les fleurs, la préparation des jardins, les premières coupes de pelouses et la préparation de nos parterres. Merci à tous de redonner de la couleur à notre beau village.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos nouveaux résidents qui ont choisi de venir s'installer dans notre municipalité. Si vous avez des questions, appelez-nous au bureau municipal et nous essaierons de trouver une réponse à vos interrogations.

Je ferai mon dernier rapport du maire à la prochaine séance du conseil du 7 juin 2021. Je tiens à remercier l'appui du conseil municipal ainsi que des employés afin de maintenir une situation financière stable. Je remercie également notre gouvernement actuel de mieux comprendre la situation difficile que nos petits villages vivent en injectant un peu plus d'argent.

Un grand MERCI et tous ceux qui s'impliquent dans notre municipalité et ne vous gênez pas pour venir participer à tous les événements futurs de notre municipalité.

Bon été à vous tous et profitez de la vie et du beau temps.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRE POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 Avenue Roger Marcoux Mont-Joli G0J2L0
418-785-0055

L'Écocentre de La Mitis tient à informer ses usagers que les heures d'ouverture estivales sont :

- **Lundi au vendredi : 8h00 à 16h45**
- **Samedi : 8h00 à 15h45**
- **Dimanche : Fermé**

L'Écocentre est un point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement. En 2018, 3500 tonnes de matières ont ainsi évité l'enfouissement. Parmi ces matières, les usagers peuvent apporter :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobiliers, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

Les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter et à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, l'inscription au poste d'accueil est obligatoire.

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis. Il est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, tous sont invités à passer voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Le Mot vert du mois – « La Responsabilité Élargie des Producteurs » - Juin 2021

Bonjour à toutes et tous,

Savez-vous ce qu'est une REP? Les férus d'histoire penseront peut-être au « Rep by Pop » de 1841 où l'on demandait la représentation selon la population à la Chambre des communes. Évidemment, on est en gestion des matières résiduelles, donc on parle plutôt de la Responsabilité Élargie des Producteurs.

La REP, c'est un principe selon laquelle les entreprises qui mettent sur le marché des produits sont responsables de la fin de vie de ces produits. Ça force ainsi à une entreprise à réfléchir dès la conception à comment le produit sera récupéré et recyclé en fin de vie afin d'éviter l'enfouissement ou toutes autres conséquences environnementales. Au Québec, le Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises obligent une REP sur certains produits. Pour ce faire, les entreprises ont créé un organisme de gestion pour chacun de ces produits :

SOGHU : Huiles, antigels, liquides de refroidissement, leurs contenants et leurs filtres;

Recyc-Fluo : Lampes au mercure (fluorescent);

Éco-Peinture : Peintures et leurs contenants;

Appel à recycler : Piles;

ARPE : Produits électroniques (les fameux Serpuariens);

Go Recycle : Appareils ménagers et de climatisation (depuis cette année!).

D'autres produits au Québec ont un type de fonctionnement similaire dont les pneus. Depuis 1999, vous payez 3$ lors de l'achat d'un pneu qui permet de financer la récupération des pneus que vous laissez chez votre garagiste ou à votre écocentre ainsi que la revalorisation par la suite.

D'autres REP sont demandées, par exemple pour les plastiques agricoles, le gypse, les dosettes à café ou plus récemment les masques jetables! Le but étant que les entreprises soient de plus en plus responsables des produits qu'elles mettent en marché.

Afin de connaitre les points de dépôt des produits visés par une REP, visitez le www.ecoregie.ca dans la section « Points de dépôt ».

Merci et on se souhaite un bel été!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

LE SAVIEZ-VOUS

La municipalité a adopté , le 6 avril dernier, le règlement 258-2021 sur les nuisances publiques, dont voici les articles qui sont le plus à surveiller en saison estivale

Article 4 Travaux

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de causer, de provoquer ou d'inciter ou de permette que soit fait ou causé du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en exécutant, entre 22h00 et 7h00, des travaux de construction, démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule, d'utiliser une tondeuse ou une scie à chaîne, sauf s'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

Article 6 Feux d'artifices

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de faire usage ou de permettre de faire usage de pétards ou de feux d'artifices sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès de la municipalité ou du service de sécurité incendie.

Le conseil municipal peut, par voie de résolution, autoriser l'utilisation de feux d'artifices.

Article 9 Feu

Constitue une nuisance et est prohibé le fait d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet ou de façon sécuritaire pour l'environnement immédiat et qui est facilement contrôlable. **N'oubliez pas de surveiller le site de la SOPFEU pour les indices d'inflammabilité**

Article 13 Motocyclettes de type motocross

Constitue une nuisance tout propriétaire, opérateur ou usager qui a la garde ou le contrôle d'une motocyclette de type motocross, qui produit un bruit excessif en circulant dans une zone autre qu'agricole (au sens du règlement de zonage) ou circulant à moins de cinq cents (500) mètres d'une habitation.

Merci de respecter les normes de ce règlement, il est disponible sur le site internet de la Municipalité pour consultation.

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Camp de jour – Été 2021

Toujours avec l'objectif d'offrir un camp de jour **accessible, sécuritaire, planifié et à l'écoute de vos besoins**, le camp de jour 2021 vous offre encore une fois cette année, une programmation et un horaire de service intéressants.
Le camp de jour 2021 sera donc d'une durée de 7 semaines, à savoir du 28 juin au 13 août, et sera offert du lundi au vendredi.
(En congé le 1er juillet)
Voici les priorités pour l'été:
- Offrir un volet piscine en collaboration avec la piscine de Mont-Joli;
- Organiser des sorties plaisantes et éducatives dans les milieux agroalimentaires de la région (ferme, maraîchers, etc.);
- Augmenter le nombre d'activités culturelles et littéraires dans la programmation.

Tout dépendra bien sûr des recommandations du gouvernement.

Équipes d'animation :

Toujours avec le support de la coordonnatrice en loisir intermunicipal; Josy-Anne Bérubé, voici les équipes d'animation pour l'été 2021:

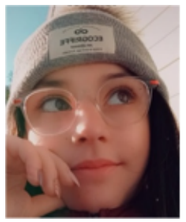

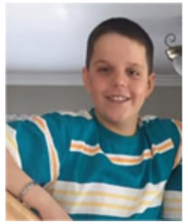

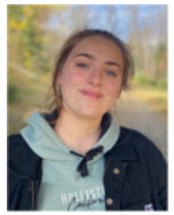

Groupe des petits: Rose Lavoie, Catherine Robichaud, Samuel Lavoie, Jimmy Blanchette et Andréanne Rodrigue.

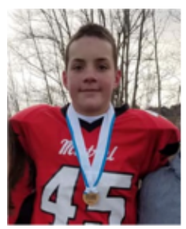

Groupe des grands: Léa Dubé, Antoine Lavoie, Justin Appleby, Arianne Boucher (à confirmer)

CALENDRIER DES MESSES JUILLET 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2 10H30 Ste-Luce J	3 16H St Joseph J 19H St-Charles P
4 9H Ste J-D'Arc P 11H St Octave P 9h St-Donat NL 10H30 Ste-Luce NL 9h30 St-Gabriel J 11h Les hauteurs J	5	6	7 9H M-J P	8 10H St-Gabriel J	9	10 19H Ste Angèle J 19H Padoue P 16h Les Boules JV
11 9H Price P 10H30 M-J P 10H St Anaclet J	12	13	14 9H M-J J	15	16 10H30 Ste-Luce J	17 19h St-Charles J 19h Rédemption P
18 9h30 St-Gabriel P 11h Les hauteurs P 9h Ste Flavie J 10H30 Ste-Luce J	19	20	21 9H M-J P	22 10H St-Gabriel J	23	24 16H St Joseph P 16H Les Boules J 19H Padoue JV
25 9H Price J 10H30 M-J J 10H St Anaclet P	26	27	28 9H M-J J	29	30 10H30 Ste-Luce J	31 19H Ste Angèle P 19H Rédemption J

CALENDRIER DES MESSES JUIN 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
NB : Mois du Sacré Cœur de Jésus 8h30 Chapelet + Messe à Price		1	2 9H M-J P	3 10H St-Gabriel J	4 9H Price J	5 16H St Joseph P 19H Ste Angèle P 19H St-Gabriel J
6 9H Ste J-D'Arc J 11H St Octave J 9H Ste Flavie P 10H30 Ste-Luce P	7	8	9 9H M-J J	10	11 9H Price J	12 16H St Joseph J 19H St-Charles J 19H Padoue P (fête St-Antoine de Padoue)
13 9H Price J 10H30 M-J J 10H St Anaclet P	14	15	16 9H M-J P	17 10H St-Gabriel J	18 9H Price J	19 16H St Joseph P 19H Rédemption P 16H Les Boules J
20 9h30 St-Gabriel P 11h hauteurs P 9h St-Donat J 10H30 Ste-Luce J	21	22	23 9H M-J J	24 St Jean-Baptiste 9H M-J J 11h Padoue J	25 9H Price P	26 Funérailles 10h30 Padoue J 10h30 Rédemption P 14h Rédemption PB
27 9H Price P 10H30 M-J P 10H St Anaclet NL	28	29	30 9H M-J p			

Camp de jour – Été 2021(suite)

Tarifications :

Camp de jour	**Avec service de garde**
(Lundi au vendredi 9 h à 16h)	(Lundi au vendredi 7h30-17h30)
170 $ pour l'été	170 $+150 $= 320 $ pour l'été
40 $ / semaine	40 $ + 20 $ = 60 $ / semaine
10 $ / journée	10 $ + 5 $ = 15 $ / journée

•Un rabais de 5$ pour le 2e enfant et de 15$ pour le 3e enfant d'une même famille est applicable sur l'inscription pour l'été complet au camp de jour.

•Le chandail du camp de jour est compris dans l'inscription pour l'été au complet. Pour les autres forfaits, il sera disponible au montant de 15 $. Le tarif pour l'été complet couvre les sorties hebdomadaires et les activités spéciales.

Nous vous offrons aussi la possibilité d'effectuer le paiement en deux versements. **Le premier versement doit être fait pour la première semaine du camp.**
Paiement possible en comptant ou par chèque à l'ordre de: Municipalité de Saint-Octave-de-Métis.

Pour informations et inscriptions

Veuillez communiquer avec Josy-Anne au 418 732-6684 ou par courriel à loisirkempt@gmail.com afin d'avoir accès au formulaire en ligne.

Agir ensemble pour démystifier le stress et l'anxiété

Les partenaires en santé et mieux-être de COSMOSS Mitis lancent le répertoire d'outils d'informations et d'interventions pour une meilleure gestion du stress et de l'anxiété chez les jeunes âgés de 5 à 17 ans.

Cette initiative vise à outiller les adultes et les adolescents qui veulent soit en apprendre davantage, soit gérer leurs symptômes de stress et d'anxiété ou accompagner des enfants ou adolescents confrontés à cette situation.

Il est important de souligner l'implication et le travail des partenaires du milieu communautaire, municipal et scolaire ainsi que la collaboration des intervenantes en promotion et prévention de *Santé mentale Québec BSL* dans l'élaboration de ce répertoire d'outils pour mieux comprendre et apprivoiser le stress et l'anxiété.

Voici le lien vers le site internet : https://cosmoss.qc.ca/mitis/documentation/outils-anxiete.html

Merci aux partenaires de ce projet:

Pro-Jeune-Est

Ville de Mont-Joli

Service des loisirs intermunicipal de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis

Santé mentale Québec Bas-Saint-Laurent

École du Mistral

Centre de services scolaire des Phares

«A quelques jours de la fête de notre saint patron, Jean-Baptiste»

Chers-ères lecteurs-trices,

Vous n'êtes pas sans savoir que le 24 juin ramène la fête de saint Jean-Baptiste, patron des canadiens français, c'est-à-dire des québécoises et québécois. C'est la raison pour laquelle, j'en profite pour vous proposer une petite réflexion sur ce grand saint patron qu'est Jean-Baptiste.

"Jean est son nom"; telle a été la réponse d'Elisabeth à la question de l'officier d'état civil, à savoir: "quel est le nom de l'enfant"? En effet, le nom « Jean » auquel on ajoute « Le Baptiste » - celui qui immerge - signifie « Dieu fait miséricorde, don du Seigneur ». Il y a donc de quoi à nous surprendre ici. Oui, c'est surprenant de voir que c'est Elisabeth qui se tient debout et dit non au poids de la tradition en défendant ce nom. Son audace s'est avérée davantage quand on sait qu'une femme ne déclare pas à l'état civil; cela revient au Père. Tout ceci, c'est pour qu'elle soit soumise au message de l'ange, car en ne l'écoutant pas on perd son latin.

La formulation de l'expression « Jean est son nom » et non « son nom est Jean » n'est pas factice. C'est comme s'il voudrait dire que le nom précédait et que les parents n'avaient qu'à valider ce choix. Aujourd'hui, je trouve qu'il serait peut-être beau et inspirant quand on va déclarer un enfant à l'état civil de dire N.....est son nom. Essayons donc !

Jean-Baptiste est un personnage célèbre et grand. C'est Jésus qui le dit d'ailleurs: « Parmi les enfants des hommes, il n'y a pas de plus grand que Jean. ». Il est un franc-parleur, un, un prédicateur de feu, un amant et héraut de la vérité. C'est précisément pour cela, entre autres, qu'il a été si admiré de tous et même d'Hérode qui l'a fait décapiter.

Voilà donc en filigrane le portrait cet homme dont nous célébrons avec pompe la naissance le 24 juin de chaque année. Je crois que, c'est par choix délibéré, réfléchi, et non par un simple fruit du hasard, que notre curé-modérateur a reçu de ses parents le même nom que notre patron: Jean-Baptiste qu'il incarne pas mal bien, à sa façon, en bien des aspects. N'est-ce pas vrai que notre curé est un don de Dieu? N'est-ce pas vrai qu'il est un franc et fin prédicateur? N'est-ce pas vrai qu'il est la coqueluche de ses ouailles?

Sur ce, je fais miens les vœux de tous les paroissiens et paroissiennes de l'unité pastorale, et en particulier de ceux de Padoue, pour remercier Mr l'abbé Jean-Baptiste Allico de sa personne et de son service au sein l'Église diocésaine et du peuple de Dieu d'ici. Nous lui en sommes très reconnaissants et redevables.

Joyeux anniversaire à Mr l'abbé Jean-Baptiste et abondantes bénédictions divines!

Bonne fête nationale québécoise !

Pierre Guerrier, prêtre

Fête nationale à Grand-Métis

C'est sous la thématique Vivre le Québec – Tissé serré que tous les résidents de Grand-Métis ont reçu dans la semaine du 24 mai une trousse de décorations (bouleaux jaunes, ballons et drapeaux) afin de participer au concours de pavoisement.

Les activités quant à elles auront lieu le 24 juin en après-midi au Parc de la Pointe Leggatt.

Au programme : discours patriotique, levé du drapeau, initiation à la planche à pagaie (paddleboard), Kathy Lévesque en musique et activité d'aménagement collectif en roches.

Le Comité de Promotion de Grand-Métis vous invite donc le 24 juin dès 13 h 30 au Parc de la Pointe Leggatt.

FÊTE NATIONALE GRAND-MÉTIS

INVITATION ! AMÉNAGEMENT COLLECTIF DE ROCHES PERSONNALISÉES

DANS LE CADRE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE COMITÉ DE PROMOTION DE GRAND-MÉTIS VOUS INVITE À ALLER RAMASSER UNE ROCHE SUR LE BORD DE L'EAU, LA PEINTURER ET NOUS L'APPORTER. TOUTES LES ROCHES RECUEILLIES SERONT VERNIES ET DISPOSÉES AU PARC DE LA POINTE LEGGATT POUR EN FAIRE UNE OEUVRE COLLECTIVE.

LIEU DE COLLECTE: DIRECTEMENT AU PARC DE LA POINTE LEGGATT LORS DE LA FÊTE NATIONALE LE 24 JUIN APRÈS-MIDI, OU AU BUREAU MUNICIPAL DE GRAND-MÉTIS SUR LES HEURES D'OUVERTURE.

Une ambiance renouvelée au marché public

Sainte-Flavie, le 25 mai 2021 – C'est avec hâte et fébrilité que nous amorcerons cette nouvelle saison du Marché public de La Mitis qui ouvre ses portes le samedi 5 juin, de 9 h à 13 h, et ce à tous les samedis jusqu'au 2 octobre prochain. Un nouveau tableau d'affichage, de la musique d'ambiance, des tirages de bons d'achat et de produits locaux viendront agrémenter vos visites. Cette année, plusieurs nouveaux produits seront disponibles sur nos étals. Venez vivre l'expérience de l'achat local à votre marché public, toujours situé derrière l'église de Sainte-Flavie. Les mesures sanitaires y sont toujours prescrites dont le port du masque, le nettoyage des mains et la distanciation sociale. Pour en savoir davantage, consultez notre site Internet : www.marchepublicdelamitis.com et notre page Facebook. Les samedis, du 5 juin au 2 octobre, de 9 h à 13 h, ***nous achetons au marché !***

Source : François Mercier, coordonnateur
Marché public de La Mitis
(418) 318-6076

Marché Public de La Mitis

Société historique et patrimoniale de Saint-Octave-de-Métis

Exposition estivale 2021

La Société historique et patrimoniale de Saint-Octave-de-Métis présentera son exposition au «Centre communautaire Chanoine-Michaud» au 201-A rue de l'Église, à compter du mardi 29 juin à 13h00.

Des informations supplémentaires concernant le détail des thèmes et heures d'ouverture seront publiés dans la prochaine édition du «Croque-nouvelles».

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Jocelyne Fortin, présidente

SHP/JF/ct

Comité MADA de Padoue

La municipalité de Padoue est actuellement à la recherche de nouveaux membres afin de compléter son comité MADA (municipalité amie des aînés). Ce comité aura pour objectif de faire le suivi et de s'assurer de la réalisation du plan d'action créé en 2019.

Vous pouvez communiquer avec Line Fillion au 418 775-8188, poste 0.

Fête nationale à Padoue

FÊTE NATIONALE DE PADOUE

VIVRE LE QUÉBEC - TISSÉ SERRÉ

CONCOURS DE DÉCORATION DE MAISON	ON ACCROCHE UNE PIÈCE DE FABRICATION ARTISANALE (LINGE A VAISSELLE TISSÉ, TRICOT, ETC.)SUR LE PERRON, LA CORDE À LINGE OU PRÈS DE LA PORTE .
23 JUIN 21 H HOMMAGE AU DRAPEAU DISCOURS PATRIOTIQUE CHANSONNIER	EN LIGNE SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE PADOUE
24 JUIN 10 H 30 11 H 00	VOLÉE DE CLOCHES MESSE À L'ÉGLISE .
24 JUIN 15 H	DÉFILÉ DE VÉLOS DÉCORÉS DE DRAPEAUX DU QUÉBEC AUTOUR DU VILLAGE. PRIX DE PARTICIPATION DÉPART AUX LOISIRS